

# La « FEUILLE JAUNE » du conseil

Bulletin d'informations municipales d'Isserpent – janvier 2017

## Le mot du Maire et de l'équipe municipale

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Une nouvelle année vient de débiter et 2016 restera pour longtemps gravée dans nos mémoires.

Sans vouloir revenir sur l'actualité en général, nous avons une pensée pour toutes les victimes et leurs familles frappés par ces actes de folie humaine.

Pour notre commune, 2016 a laissé pendant longtemps planer le doute d'une fusion de notre intercommunalité avec des scénarios qui ne nous convenaient pas.

Finalement la CDCI a accepté de présenter à Monsieur le Préfet un découpage qui nous permettait de rester seuls.

C'est une solution qui nous convient dans un premier temps et surtout qui permet un maintien des taux d'imposition au niveau actuel. Car ne l'oublions pas, la fusion entraîne une harmonisation des impôts et taxes et elle s'alignera sur les niveaux supérieurs.

### Un point sur les réalisations 2016 :

- création du site internet pour 2200 € TTC
- 3<sup>ème</sup> tranche de travaux au groupe scolaire pour 48 933 € TTC (crépi et toiture de la bibliothèque, peintures de 2 classes et de la cantine ainsi que le carrelage de la cantine) subventions : DETR (12 410 €), Conseil départemental (12 409 €) et députés (6 000 €)
- travaux d'assainissement suite aux inondations aux « Bois Dieu ».
- achat du tracteur neuf avec chargeur pour 82 800 €. Reprise de l'ancien matériel 18 000 €, subvention des sénateurs 4 000 €, soit 60 800 € TTC à la charge de la commune
- achat d'une tondeuse à gazon pour 875 € TTC
- installation de l'électricité au garage communal pour 1 800 €
- achat d'un congélateur pour la cantine 458 € TTC
- fin 2016, tranche de travaux de sécurité : signalisation verticale et ralentisseurs pour 10 439 € TTC avec 2 306 € de fonds de concours de la communauté de communes et 2 461 € de subvention au titre des amendes de police.

Deux associations ont vu le jour :

Nez Dehors - tel : 06 23 67 30 83 / 04 43 03 22 74

Handi-mobilité – tel : 04 43 03 31 08 / 06 43 74 46 82

### Des prévisions pour 2017 :

- 55 000 € au programme voirie (Rossignat, Mazelles, Landier, La Chèvre, Montgenet)
  - Mur du cimetière 13 000 €
  - Travaux au restaurant 11 000 € (pompe à chaleur et fenêtres)
  - une commission travaille au projet de numérotation du bourg (rues et résidences)
  - Travaux sur les logements communaux (isolation du garage logement ancienne poste et toiture de la dépendance du logement du bourg)
- Le nouveau Conseil Régional ayant mis en place un plan d'aide aux communes sur des initiatives de leurs parts, nous allons travailler sur un projet de revitalisation pour notre commune et essayer de voir s'il est réalisable. La première phase passe bien entendu par une étude de faisabilité et de marché.

En termes de démographie, la commune compte 531 habitants.

Au cours de l'année 2016 il y a eu 12 décès, 10 naissances et 27 nouveaux arrivants.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2017.

Nous avons une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés et leurs familles.

Bienvenue à tous ceux qui ont choisi Isserpent comme terre de résidence.

Le Maire, Louis SALLES, et les Conseillers

### Infos travaux de sécurité

Mise en place de ralentisseurs dans le Bourg.  
Limitation de la vitesse à 30 km/h pour toute la traversée du Bourg

### Infos comité des fêtes

Programme 2017 :

**Dimanche 05/02** : 14h00 concours de belote.

**Dimanche 21/05** : 8h00 rando pédestre avec repas ("Parfait de Charolais")

**Dimanche 22/10** : 8h00 rando pédestre avec repas ("Saucisson chaud au chaudron")

Mairie : tél/fax : 04 70 41 30 10

Courriel : [mairie.isserpent@wanadoo.fr](mailto:mairie.isserpent@wanadoo.fr)

Site internet : [www.mairie-isserpent.fr](http://www.mairie-isserpent.fr)

Secrétariat de mairie :

du lundi au samedi de 9h15 à 11h45

### Infos commerces

#### « Le Relais du Bourg »

L'épicerie est ouverte tous les jours, sauf le lundi, de 7h30 à 14h30.

Déjeuners : repas ouvriers à midi ou sur réservation.

Dîners : uniquement sur réservation.

Réservations : 06 22 04 79 15 ou 04 43 23 46 06

### Infos associations

« **Les Joyeux aînés ruraux** » : le club se réunit le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois à partir de 14h15 à la bibliothèque : belote, scrabble et autres jeux, goûter. Venez les rejoindre pour partager un moment de convivialité : contact Mme Pommier 04 70 59 70 82.

« **Nez Dehors** » : cette association cherche à favoriser la vie sociale des personnes seules ou isolées. Covoiturage, sorties, activités diverses et accompagnements.

Se renseigner sur les programmes proposés auprès de Florence Goudeseune au 06 23 67 30 83.

### Infos bibliothèque municipale

Nous rappelons que la **bibliothèque municipale** est ouverte de 14h30 à 16h00 le premier samedi et le troisième mercredi de chaque mois.

Contacts : Mme Fusade (tel à la Mairie)

- Nous cherchons **un ou une bénévole** pour la bibliothèque. Merci de contacter la Mairie.

### Infos école

L'effectif de cette année scolaire 2016/2017 est de 35 élèves (CE2, CM1 et CM2).

Les maîtresses sont Madame Sybille Nerrant (Directrice) et Madame Anne-Sophie Bard, secondée le jeudi par Mr Yoann Grelat.

Des cours d'anglais bénévoles sont donnés par Mme Sally Inman. Ils ont lieu 2 mercredis de suite avec les mêmes 6 élèves, et ainsi de suite.

### Infos générales

#### Elections présidentielles :

- Le premier tour des élections présidentielles aura lieu le 23 avril 2017. Le deuxième tour le 7 mai.

Les élections législatives se tiendront les 11 et 18 juin 2017.

#### Révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal :

Il s'agit d'un travail itératif animé par un Comité de Pilotage intermédiaire entre le Conseil Communautaire, qui arbitre, et les 14 Conseils Municipaux.

Un groupe de travail des habitants participera au travail collectif avec un Comité technique et un Comité de suivi.

Ces travaux devraient durer 3 ans et l'Etat prendra les décisions.

### Infos Mairie

La Mairie est ouverte du lundi au samedi de 9h15 à 11h45.

Monsieur le Maire reçoit en Mairie tous les habitants qui souhaitent lui exposer leurs dossiers ou leurs doléances, tous les samedis de 10h00 à 12h00.

Par ailleurs Mr le Maire reste disponible à tout moment sur rendez-vous.

Contacts : Françoise Picarles ou Carole Oberti au :  
04 70 41 30 10

### Infos de l'agence postale communale

L'Agence postale communale est ouverte au public du lundi au samedi de 9h15 à 11h45 ; tel. 04 70 41 36 58

Départ du courrier à 11h30

### Infos tri sélectif et déchetterie : rappel

- A noter : collecte des **encombrants et épaves** :  
jeudi 6 juillet 2017

Les déchets de rénovation de vos habitations, les matériels usagés, les déchets des jardins, etc., sont à apporter à la déchetterie de Saint-Prix (tel 06 85 01 72 16) qui est ouverte du 1<sup>er</sup> novembre au 28 février du mardi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h.

Ce service est gratuit pour les particuliers.

### Infos tel ans. utiles

Infirmière (Catherine Chambonnière)	06 26 48 02 69
Portage repas à domicile	04 70 99 76 29
Relais services publics Lapalisse	04 70 99 76 17
Centre social Le Mayet de Montagne	04 70 59 71 42
EDF dépannage	0 810 333 003
Transport à la demande	0 800 800 966